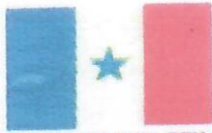


167



REPUBLIQUE DU SENEGAL



BANQUE ISLAMIQUE DE  
DEVELOPPEMENT

**SYNTHESE DE LA MISSION DE LA BANQUE ISLAMIQUE  
DE DEVELOPPEMENT (BID) POUR L'EVALUATION DU  
PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET  
D'APPRENTISSAGE DES METIERS POUR LA LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE PHASE 2 (PALAM 2) AU SENEGAL**

**Du 08 au 17 Mai 2016**

21

21

## I. INTRODUCTION

1. Une mission de la Banque Islamique de Développement (BID) a séjourné au Sénégal du 08 au 17 mai 2016 pour procéder à l'évaluation de la Phase 2 du Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la Lutte contre la pauvreté « PALAM/VOLIP ».
2. La mission était dirigée par M. Cheick Amadou Kader DIALLO, Spécialiste Sénior en Education du Département du Développement Humain, Siège de la BID à Djeddah et comprenait M. Gabriel Kossi OFRIDAM, Ingénieur Sénior en Génie Civil du Bureau Régional de la BID à Dakar.
3. Conformément à ses termes de référence, la mission a examiné avec les autorités compétentes concernées les points suivants : (i) l'objectif du programme, (ii) les composantes du programme, (iii) le coût et le plan de financement du programme, (iv) l'ancrage institutionnel du programme, (v) l'Unité de Gestion du Programme, (vi) les aspects relatifs à l'acquisition des biens et services ainsi que le calendrier d'exécution, (vii) les Termes et Conditions du financement de la BID, (viii) le cadre logique et les indicateurs de performance du programme, et (ix) la visite de terrain.

## II. DEROULEMENT DE LA MISSION

4. La mission a été reçue par M. Abdoulaye DIENG, Directeur de la Coopération Economique et Financière (DCEF/MEFP) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Le représentant de la Direction de l'Investissement (DI/MEFP) également pris part à tous les travaux de la mission d'évaluation.
5. La mission a rendu une visite de courtoisie à Mme Mariama SARR, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, assurant la tutelle du PALAM, et M. Yatma Mody NDIAYE, Directeur de Cabinet du Ministre délégué chargé de la Microfinance et de l'Economie Solidaire. Lors des échanges, Mme le Ministre a exprimé son souhait de voir intégrer dans le programme, certaines préoccupations du Département, notamment, la construction de cases foyers (Maison de la Femme), d'ouvrages hydrauliques, de crèches communautaires, d'espaces d'incubation, d'équipements d'allègement et l'intégration au sein du dispositif institutionnel, comme Centres de responsabilités, de la Direction du Développement Communautaire et Social (DDCS/MFFE) et de la Direction des Etudes et Evaluation des Projets (DEP/MFFE). Elle a également souhaité le réaménagement et le renforcement du personnel de l'Unité de Gestion de la phase pilote.
6. En outre, pour permettre l'octroi de crédits à un nombre significatif de microentreprises de la phase pilote du PALAM dont un bon nombre sont en cours d'instruction, les Autorités ont prévu de solliciter auprès de la Banque une ultime extension de la date limite de décaissement dudit programme jusqu'au 30 septembre 2016.
7. Durant son séjour, la mission a eu des séances de travail avec l'Unité de Gestion du PALAM auxquelles ont pris part les différents centres de responsabilités et autres acteurs du programme notamment (i) la Direction de la Coopération Economique et Financière DCEF/MEFP), (ii) la Direction de l'Investissement (DI/MEFP), (iii) la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPE/MEFP), (iv) la Direction du Développement Social et Communautaire (DDSC/MFFE), (v) la Direction des Etudes et Evaluation des Projets (DEEP/MFFE), (vi) la Direction de l'Apprentissage (DA/METFPA), (vii) la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN/MEN), (viii) la

Direction des Organisations Féminines et de l'Entreprenariat Féminin (DOFEF/MFFE-MFES), et (ix) la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés (DEEC/MEDD).

8. Dans le cadre de l'évaluation du programme, la mission a procédé à une visite de terrain pour échanger et discuter avec les bénéficiaires potentiels du programme. A ce titre, elle a rencontré le Gouverneur et l'Inspecteur d'Académie de la Région de Fatick et visité le village de Parguine Peul, situé dans la commune de Diaoulé (Département de Fatick).
9. Les questions suivantes relatives au financement et à la mise en œuvre du programme ont été discutées et les deux parties ont convenu de ce qui suit :

### III. RESULTATS DE LA MISSION

#### Objectifs du Programme

10. L'objectif principal du programme est de contribuer à plus grande échelle, à la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales et féminines en priorité, par l'accès à une alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences, l'accès aux services sociaux de base et de micro finance favorisant l'auto développement.

#### Localisation

11. Le programme couvrira en plus des deux régions de la phase pilote (Diourbel et Kaffrine), environ 300 villages des régions de Thiès, Kaolack et Fatick.

#### Composantes

12. Le programme comprend les cinq composantes ci-après :

❖ **Composante 1 : Accès à l'éducation des déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 15 ans**

13. Cette composante vise à renforcer les capacités d'accès à une éducation de qualité par le biais des écoles communautaires de base (ECB). A cet effet, il est prévu l'enrôlement de 6 000 enfants (9 à 15 ans) déscolarisés de manière précoce, non scolarisés avec un accent particulier sur la correction des disparités filles/garçons (65%).
14. Cet objectif sera atteint à travers les activités suivantes: (i) la construction et l'équipement de 150 Ecoles Communautaires de Base (ECB) avec des blocs sanitaires de 03 compartiments et éventuellement des points d'eau (Ouvrages hydrauliques), (ii) la Clôture de 90 ECB, (iii) l'Equipement en panneaux solaires de 75 ECB, (iv) la formation initiale et continue de 150 enseignants/volontaires et 30 superviseurs recrutés par les opérateurs en alphabétisation, (v) l'acquisition de Kits scolaires et des manuels aux apprenants.
15. Il est également prévu la mise en place des projets productifs et des caisses scolaires de solidarité au sein de chaque Ecole Communautaire de Base.
16. En outre, dans le cadre de la consolidation des acquis de la phase pilote, le programme va financer :

- la Consolidation des projets productifs et caisses scolaire de solidarité
- le Perfectionnement des jeunes et des femmes au sein des microentreprises

❖ **Composante 2 : Formation qualifiante des adolescents et jeunes adultes analphabètes (16 à 24 ans)**

17. Cette composante permettra de répondre aux besoins éducatifs de 2 000 jeunes et adultes âgés de 16 à 24 ans, en leur assurant un accès équitable à des programmes de formation qualifiante et à la micro finance.
18. Les activités inscrites dans le cadre de cette composante comprennent : (i) l'élaboration des curricula de formation, (ii) le développement des modules de formation, (iii) le renforcement des capacités et l'équipement des maîtres d'apprentissage, (iv) l'appui à l'aménagement des ateliers, (v) la formation qualifiante des apprenants dans les ateliers et dans les centres de ressources ainsi que la fourniture de kits aux apprenants, (vi) le renforcement de capacités des apprenants en gestion, éducation financière, etc.
19. En outre, dans le cadre de la consolidation des acquis de la phase pilote, le programme va financer :
- la formation en normes et qualités (labellisation des produits) des GIE
  - l'organisation de fora aux plans régional et national
  - l'organisation et le suivi des stages au sein des entreprises professionnelles
  - le suivi et l'encadrement technique des 120 microentreprises de jeunes

❖ **Composante 3 : Alphabétisation fonctionnelle des femmes en activités (25-49 ans)**

20. Cette composante vise l'accès aux opportunités d'alphabétisation fonctionnelle, de formation qualifiante et de financement de 5 000 femmes analphabètes en activités âgées de 25 à 49 ans.
21. Les activités comprennent : (i) la construction de 20 cases foyers (Maison de la Femme), (ii) la formation des facilitateurs Techniques, (iii) l'élaboration de modules de formations, fiches techniques et de guides illustrés, (iv) la formation en alphabétisation fonctionnelle basée sur l'activité, (v) la formation technique des femmes (Renforcement des capacités techniques) y compris l'acquisition de matériels et d'intrants au profit des opérateurs et apprenants, (vi) l'appui en équipements pour l'allégement des travaux des femmes, (vii) l'encadrement technique des bénéficiaires tout au long de la mise en œuvre des activités du programme, (viii) la formation des facilitatrices, (ix) la formation en gestion, en éducation financière des bénéficiaires.
22. En outre, dans le cadre de la consolidation des acquis de la phase pilote, le programme va financer :
- la formation en normes et qualités (labellisation des produits) des GIE
  - l'organisation de fora aux plans régional et national
  - l'organisation et le suivi des stages au sein des entreprises professionnelles
  - le suivi et l'encadrement technique des 200 microentreprises de femmes

❖ **Composante 4 : Dispositif de micro finance pour l'appui à l'auto emploi**

23. Cette composante vise l'accès aux ressources par la microfinance islamique de 2 000 jeunes-adultes et de 5 000 femmes en activités.
24. Les activités de la composante comprennent : (i) les campagnes d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et autres acteurs sur la finance islamique, (ii) le

♀

CBP

renforcement des capacités des SFD et Opérateurs Techniques, (iii) une visite d'échange dans un des pays membres de la BID (par exemple la Malaisie) sur la pratique de la finance islamique, (iv) l'assistance technique par le recrutement d'un expert en finance islamique, et (v) la mise en place d'une ligne de crédit au profit des jeunes et des femmes formés.

25. De plus, dans le cadre de la consolidation des acquis de la phase pilote, le programme à travers l'UGP va financer le Suivi des financements des 200 Microentreprises.

❖ **Composante 5 : Gestion et suivi du programme.**

26. L'objectif de cette composante est d'assurer la Coordination et la Gestion du programme.
27. Compte tenu de son caractère multisectoriel et fédérateur et afin d'assurer une coordination et une cohérence optimale du programme, le dispositif de la mise en œuvre du programme intègre plusieurs acteurs et services techniques de différents ministères : l'Agence d'Exécution (à savoir le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance), le Comité de Pilotage du Programme, l'Unité de Gestion du Programme, les Centres de Responsabilités des Composantes, les Centres d'Exécution, le Comité d'Appui Technique, la Plateforme régionale.
28. Avant même le démarrage de la phase 2 du programme, il est à noter que les manuels de procédures de mise en œuvre des différentes composantes qui ont développés lors de la phase pilote du programme seront réactualisés par les experts de l'UGP en collaboration avec les Centres de Responsabilités des Composantes. Cet exercice utilisera comme base de travail les recommandations de l'étude sur la capitalisation des acquis et expériences de la phase pilote.
29. En outre, dans le cadre de la consolidation des acquis de la phase pilote, le programme va financer le Renforcement de l'organisation des bénéficiaires et de la conscientisation de l'appropriation des investissements du PALAM.
30. L'UGP bénéficiera également de l'appui d'AGETIP au titre de la Maîtrise d'Ouvrage Délégué, d'un cabinet de maîtrise d'œuvre, d'un cabinet d'audit et d'un cabinet pour la réactualisation d'un Manuel de Procédures Administratives et Comptables avec l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable.

• **Etudes et Supervision des travaux de Génie civil**

31. Il s'agira de négocier une entente directe avec l'AGETIP au titre d'Agence de Maîtrise d'Ouvrage Délégué pour la gestion des travaux de Génie Civil. L'Agence sera chargée de recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre dont les capacités satisfont aux exigences de la Banque et du Gouvernement, pour la supervision des travaux de construction, la production des rapports d'avancement, la vérification et la validation des décomptes des entreprises.

• **Appui à la Gestion Administrative et Financière du Programme**

32. Un cabinet d'audit et un consultant seront recrutés pour l'audit du programme et la réactualisation du Manuel de Procédures Administratives et Comptables avec l'acquisition d'un logiciel de gestion comptable.

33. Un atelier de lancement du programme sera conduit et au cours duquel le manuel de procédures opérationnelles réactualisés des différentes composantes du programme, les procédures de passation de marché de la BID ainsi que celles du décaissement seront explicitées.
34. Une visite de familiarisation de l'équipe de Gestion du projet ainsi que les personnes désignées par le Gouvernement seront organisées dans le cadre du renforcement des capacités.

#### Coût du programme et plan de financement

35. Le coût total du programme s'élève à 23 665 614 de dollars des Etats Unis (USD), soit 20 925 238 Euros. La contribution de la Banque s'élève à 20 millions de dollars des Etats Unis soit environ 84,5% du coût total du programme. Le Gouvernement du Sénégal contribuera pour un montant total d'environ 2,129 milliard de FCFA, soit 3,67 millions de dollars des Etats Unis soit (15,5 % du coût total). Les coûts détaillés sont présentés en Annexe I.

Tableau 1 : Synthèse du Plan de financement du PALAM 2

No.	Composante	Financement de la BID				Financement Gov. du Sénégal (en US\$)	Coût Total du projet (US\$)	Coût Total CFA	Coût Total du projet (Euros)
		ETAPE 1 Prêt Service Ijara (en US\$)	ETAPE 1 Prêt FSID (en US\$)	ETAPE 2 Prêt Istisna'a (en US\$)	Total BID (en US\$)				
I	Accès à l'Éducation de Base Non formelle (9-15 ans)	386 379	2 043 621	4 732 759	7 162 759	196 121	7 358 879	4 268 150 000	6 506 753
II	Alphabétisation fonctionnelle et formation qualifiante des adolescents et Jeunes adultes (16-24 ans)	685 310	1 600 115	0	2 285 425	405 172	2 690 598	1 560 546 667	2 379 038
III	Alphabétisation fonctionnelle et renforcement des capacités technique des Femmes en activités génératrices de revenu (25-49 ans)	20 690	2 375 345	1 034 483	3 480 517	777 931	4 258 448	2 469 900 000	3 755 338
IV	Disposition des Micros Finances pour l'Appui à l'Auto Emploi	0	1 588 645	0	1 588 645	164 828	1 753 473	1 017 014 100	1 550 428
V	Gestion et suivi du Programme	2 610 086	1 965 345	0	4 575 431	1 951 112	6 526 543	3 785 395 000	5 770 797
	<b>Coût de base</b>	<b>3 752 466</b>	<b>9 573 070</b>	<b>5 767 241</b>	<b>19 092 777</b>	<b>3 495 164</b>	<b>22 587 941</b>	<b>13 101 605 767</b>	<b>19 972 355</b>
	Imprevus (5% de toutes les composantes sauf les Fonds de la Finance micro crédits)	187 623	426 929	288 362	902 915	174 758	1 077 673	625 050 288	952 883
	<b>Coût Total du Projet</b>	<b>3 940 089</b>	<b>10 000 000</b>	<b>6 055 603</b>	<b>19 995 692</b>	<b>3 669 922</b>	<b>23 665 614</b>	<b>13 726 056 055</b>	<b>20 925 238</b>
	Taux de participation %	16,6%	42,3%	25,6%	84,5%	15,5%	100,0%		

NB : 1\$ US= 580 F CFA à fin Mai 2016

## Termes et Conditions du Financement de la BID

36. Il est à souligner que le financement de la BID se fera selon l'approche de financement à deux étapes et comprend un prêt Service Ijara et un prêt Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) à l'Étape 1 et un prêt Istisna'a à l'Étape 2. Cependant, il est à noter que l'accord de financement relatif au prêt Istisna'a en Étape 2 ne sera déclaré mise en vigueur que lorsque les Conditions Précédentes (CPs) de mise en œuvre sont satisfaites, ou encore l'achèvement des activités préparatoires. Les CPs seront définis dans l'Accord de Financement. En conséquence, le projet aura deux dates de mise en vigueur.

### Étape 1 :

37. Le prêt Service Ijara d'un montant de 3,94 millions de dollars couvrira entre autres les activités préparatoires de mise en œuvre du programme, à savoir, entre autres, les études y compris les dossiers d'appel d'offres, les services de consultant, l'élaboration des curricula, certaines activités de formation et celles relatives à l'UGP.
38. Le prêt FSID d'un montant de 10 millions de dollars couvrira notamment la formation des apprenants des ECB, les activités de formation en alphabétisation fonctionnelle et formation qualifiante des adolescents et Jeunes adultes, l'alphabétisation fonctionnelle et le renforcement des capacités techniques des Femmes en activités génératrices de revenu, le dispositif des Micros Finances pour l'Appui à l'Auto Emploi, le recrutement des opérateurs en alphabétisation et techniques et les activités de consolidation des acquis de la phase pilote. Il sera remboursé sur une période de 20 ans avec une période de grâce de 5 ans et avec des charges administratives ne dépassant pas 2% du montant du prêt.

### Étape 2 :

39. Le prêt Istisna'a d'un montant de 6.06 millions de dollars couvrira les frais hors taxe/douane des travaux de constructions (y compris quelques ouvrages hydrauliques) et d'acquisition des équipements au profit des ECB, et les infrastructures de la maison des femmes bénéficiaires du programme. Les conditions standards de financement sont révisées tous les 6 mois.
40. Pour le prêt Service Ijara et le prêt Istisna'a, les termes et conditions actuelles en vigueur et conclus avec le Gouvernement sont comme suit :

#### Service Ijara

- Le remboursement du principal du prêt se fera sur une période de 9 ans après une période de gestation de 5 ans. Le Prix du Service sera calculé à la fin de la Période de Préparation sur la base du Coût du Service plus une marge bénéficiaire équivalente au taux Swap de 6 mois Euribor prévalant pendant cette période et prenant en compte l'amortissement du capital plus 130 points de base par an. Le Coût du Service sera déterminé sur la base de la totalité des décaissements à la fin de la Période de Préparation plus une marge bénéficiaire au taux flottant de l'EURIBOR 6 mois plus 130 points de base par an appliqué sur chaque décaissement. Dans le cas où un changement de l'étendue des Services ou de tout autre élément relatif à cet Accord intervient, le Coût du Service et le Prix du Service doivent être recalculés, à la fin de la Période de Préparation selon des paramètres prédéfinis.

#### Prêt Istisna'a

- Le remboursement du principal du prêt se fera sur une période de gestation de 4 ans. Le prix de vente sera calculé sur la base du Coût Total de financement, bénéficiaire équivalente au Taux Swap de l'EURIBOR plus l'amortissement du Coût Total de financement pendant la Période de Préparation ou, le cas échéant, à la date de la vente, sur la base de la totalité des décaissements effectués, plus un taux flottant équivalent à l'EURIBOR sur l'Euro à 6 mois majoré de 130 points de base".

#### Dispositif de la mise en œuvre du programme

- **Agence d'Exécution du programme**
41. L'Agence d'Exécution du Programme sera le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE).
- **Le Comité de Pilotage du Programme**
42. C'est un organe consultatif d'orientation stratégique, de planification, de coordination, d'évaluation et de suivi des activités menées dans le cadre du programme. Créé par arrêté ministériel, il sera composé de plusieurs ministères, d'associations de femmes, de jeunes et de la société civile. Il est présidé par le Ministre de tutelle, et se réunit une fois par an en vue de délibérer sur les plans de travail annuels, préparés par l'équipe du programme.
- **L'Unité de Gestion du Programme**
43. L'exécution du programme sera assurée par une Unité de Gestion du Programme (UGP).
44. Pour la mission de la BID, le maintien de l'équipe existante s'explique notamment par l'expérience capitalisée et la performance réalisée par celle-ci qui a permis les résultats encourageants obtenus lors de la mise en œuvre de la phase pilote, et par le fait que le PALAM Sénégal est le seul PALAM qui jusqu'ici a réalisé des résultats positifs parmi les PALAM financés dans d'autres pays membres de la BID. Il s'y ajoute le besoin, d'une part, de consolider les acquis et de capitaliser les expériences et leçons apprises de la mise en œuvre de la phase pilote, et d'autre part, d'opérationnaliser rapidement la deuxième phase avec le personnel existant. En effet, sur ce dernier point l'expérience a montré que le processus de mise en place de l'UGP occasionne de grands retards dans le démarrage des projets, ce qui n'est pas souhaitable pour cette deuxième phase. Notons également que le personnel existant a beaucoup bénéficié de formations financées par la BID notamment en finance islamique.
45. Cependant, suite aux discussions l'Agence d'Exécution (le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance) a proposé à ce que le personnel existant de l'UGP de la phase pilote soit réaménagé et renforcé par les postes ci-après :
- Un Poste d'Assistance Technique
  - Expert en développement communautaire
  - Ingénieur en génie civil spécialisé en passation des marchés.



46. L'UGP sera logée au sein du ministère de tutelle et placée sous la supervision et l'orientation du comité de pilotage. L'UGP devra bénéficier d'une autonomie administrative et financière. L'administration, le suivi et la gestion financière du programme relèvent de cette unité. La mission de l'UGP est d'assurer la gestion globale du programme, la coordination de l'action gouvernementale, la coordination des différentes directions techniques et des centres de responsabilités, la coordination avec les partenaires techniques et financiers, la production des résultats et le respect des allocations et procédures dans les délais impartis au programme.

• **Les Centres de Responsabilités des Composantes**

47. Ce sont les directions techniques chargées de coordonner les composantes du programme : il faudra dissocier les centres de responsabilités qui interviennent au niveau national des centres d'exécution qui sont des prestataires de services de formation au niveau local chargés de mettre en œuvre les activités de terrain. Les centres de responsabilités par composante sont les suivants :

- VALY -  
DA -  
DOFER
- Ecoles communautaires de base : Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales,
  - Formation qualifiante des jeunes : Direction de l'Apprentissage,
  - Alphabétisation fonctionnelle des femmes : Direction des Organisations féminines et de l'Entreprenariat Féminin,
  - Micro Finance et gestion : UGP.

DDSC  
DEEP

48. En outre, conformément à leurs missions régaliennes, la Direction du Développement Social et Communautaire (DDSC) ainsi que la Direction des Etudes et de l'Evaluation des Projets (DEEP) appuieront l'UGP dans le suivi et la supervision de la mise en œuvre des activités du programme.

49. Ces centres de responsabilités seront appuyés sur le terrain par les différents services déconcentrés des départements ministériels concernés, à travers les Plateformes régionales, présidées par les gouverneurs de région, qui seront un cadre de coordination et d'optimisation de l'utilisation des ressources destinées au programme. Le Service régional du Développement communautaire est le point focal du PALAM, au niveau de cette instance.

• **Les Centres d'Exécution**

50. Il s'agit des Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations Communautaires de Base (OCB), les Acteurs Porteurs de Dynamique Communautaire (APDC), les Services Financiers Décentralisés (SFD), les firmes privées, les chambres de métiers, les institutions publiques et para publiques dont l'expérience dans les domaines retenus par le programme peut aider à la mise en œuvre de ce dernier sur le terrain aux plans technique (formation) et financier (micro finance).

• **Comité d'Appui Technique**

51. L'UGP sera appuyée par un Comité d'Appui Technique composé en plus des directions centres de responsabilité, d'autres directions et services nationaux impliqués de par leur

mission régaliennne dans la mise en œuvre du PALAM. Il se réunit trimestriellement et chaque fois que de besoin pour échanger sur l'état d'exécution technique du programme.

- **Plateforme Régionale**

52. Elle réunit l'ensemble des acteurs au niveau de chaque région, les collectivités locales, les services techniques déconcentrés et les autorités administratives. Elle assurera le suivi quotidien du programme dans toutes ses composantes, sous l'autorité du Gouverneur de région avec l'appui du Service Régional du Développement Communautaire et les Acteurs Porteurs de Développement Communautaires (APDC). A la suite des réunions du Comité de Pilotage, l'UGP élargie aux Centres de Responsabilités partagent les conclusions issues de la session dudit Comité avec Plateforme Régionale.

- **Comités villageois de Développement (CVD)**

53. Mis en place dans chaque localité retenue, ils constituent l'interface entre le programme et les populations bénéficiaires, pour la promotion de l'auto-développement économique et social de la population et de l'environnement écologique du village.

**Procédures et plan de passation des marchés**

54. Le tableau ci-après résume les procédures et plan de passation des marchés :

**Tableau 2 : Procédures et plan de passation des marchés**

No	Travaux/Biens / Services	Mode d'acquisition
1	Génie civil	Les constructions, les ouvrages hydrauliques et les dispositifs d'énergie solaire : Appel d'Offres National
2	Mobilier, Manuels scolaires ou manuels aux apprenants, Kits Scolaires et d'Apprentissage	Appel d'Offres National
3	Matériel roulant	Liste restreinte de fournisseurs nationaux qualifiés
4	Mobilier de Bureau et matériels informatiques de l'Unité de Gestion du Projet et de l'Agence d'Exécution du programme	Demande de prix d'au moins 3 fournisseurs nationaux reconnus
5	Etudes et supervision des travaux du Génie Civil	Entente Directe avec AGETIP au titre d'Agence de Maitrise d'Ouvrage Délégué pour les Travaux de Génie Civil Liste restreinte de Cabinets d'Etudes de Pays Membres de la BID pour la Maitrise d'Œuvre des Travaux de Génie Civil.
6	Audit	Liste restreinte de cabinets nationaux d'audit
7	Réactualisation du Manuel de Procédures Administratives et Comptables avec l'acquisition d'un logiciel en gestion comptable	Liste restreinte de Cabinets/Consultants nationaux
8	Mise en place du dispositif de Suivi-évaluation	Liste restreinte de Cabinets/Consultants nationaux
9	Opérateurs Techniques et d'Alphabétisation	Liste restreinte d'opérateurs nationaux en alpha et techniques avec manifestation d'intérêt
10	Recrutement du personnel de renforcement de l'Unité de Gestion du Programme	Le recrutement du personnel de renforcement se fera par Appel à candidature ouvert aux compétences nationales

**Durée de la mise en œuvre**

55. Le programme sera exécuté dans un délai de 5 ans à partir de sa date de mise en vigueur.

**Comptes Spéciaux**

56. Deux (02) comptes spéciaux (dont un pour le prêt Service Ijara et l'autre pour le prêt Istina'a) seront ouverts dans une institution financière agréée par la BID pour accueillir les fonds du programme. L'ouverture, le contrôle et l'alimentation de ces comptes se feront en conformité avec les procédures de la BID applicables aux comptes spéciaux.

**IV. ACTIONS A ENTREPRENDRE/ INFORMATIONS A FOURNIR**

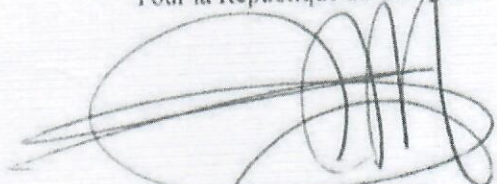
57. Le Gouvernement du Sénégal devra fournir à la BID les Délibérations en rapport avec les terrains qui doivent abriter les infrastructures à construire dans le cadre de ce programme.
58. La mission recommande fortement la mise en place d'une équipe restreinte au sein de l'UGIP de la phase pilote, pour l'anticipation dans la mise en œuvre du programme avant même la mise en vigueur de l'Accord de Financement.
59. Le Gouvernement prendra les dispositions pour assurer la bonne mise en œuvre du programme et le fonctionnement des infrastructures à terme.

**V. CONCLUSION**

60. La mission a, tout au long de son séjour, bénéficié d'une collaboration efficace de tous les services concernés. Elle tient à remercier le Gouvernement du Sénégal pour la bonne organisation de la mission, ainsi que pour toutes les facilités offertes pour son bon déroulement.
61. La partie sénégalaise a pour sa part exprimé sa gratitude à la BID pour le soutien qu'elle apporte au Sénégal dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE).
62. La présente synthèse sera soumise à l'approbation des autorités du Sénégal et de la BID.

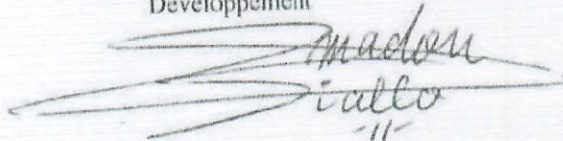
Fait à Dakar, le 17 mai 2016

Pour la République du Sénégal



**M. Abdoulaye DIENG**  
Directeur de la Coopération  
Economique et Financière (DCEF)

Pour la Mission de la Banque Islamique de  
Développement



**M. Cheick Amadou Kader DIALLO**  
Spécialiste Senior en Education

Volip SENEGAL Phase II - Detail Coûts

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en FCFA)	Part Gov. du Senegal (en FCFA)	Financement BID				Coût Total du projet (US\$)	Coût Total de projet (Euros)	
							ETAPE 1 Pré Service Ijara (en US\$)	ETAPE 1 Pré FSHB (en US\$)	ETAPE 2 Pré Ictona'a (en US\$)	Total BID (en US\$)			Financement Gov. du Senegal (en US\$)
1.	Accès à l'éducation de Base Non formelle (9-15 ans)			4.268.150.000	4.154.400.000	113.750.000	386.379	2.043.621	4.732.759	7.162.759	196.121	7.358.879	6.596.753
1.1	Constructions et équipements	150	9.000.000	1.350.000.000	1.350.000.000				2.327.586	2.327.586		2.327.586	2.058.062
1.1.1	Construction des classes	150	2.500.000	375.000.000	375.000.000				646.552	646.552		646.552	571.684
1.1.2	Construction de blocs de Latrines à 3 compartiments	90	1.750.000	157.500.000	157.500.000				271.552	271.552		271.552	240.107
1.1.3	Clôture des ECD	150	1.000.000	150.000.000	150.000.000				258.621	258.621		258.621	228.674
1.1.4	Equipements des salles de classes	75	3.500.000	262.500.000	262.500.000				452.586	452.586		452.586	400.179
1.1.5	Equipement Panneaux solaires	45	10.000.000	450.000.000	450.000.000				775.862	775.862		775.862	686.021
1.1.6	Ouvrages hydrauliques			2.745.000.000	2.745.000.000				4.732.759	4.732.759		4.732.759	4.184.726
1.2	Formations et matériels pédagogiques	150	300.000	45.000.000	45.000.000		77.586		77.586	77.586		77.586	68.602
1.2.1	Formations initiales des volontaires												
1.2.1.1	- en écriture des langues nationales												
1.2.1.2	- en APC												
1.2.1.3	- en Développement communautaire												
1.2.1.4	- en Gestion du Bilangwone												
1.2.1.5	- en Gestion d'une classe - stages pratiques au niveau des écoles primaires												
1.2.2	Formation continue des superviseurs et volontaires	3	3.000.000	9.000.000	9.000.000		93.103		93.103	93.103		93.103	82.322
1.2.2.1	Formation continue des superviseurs	3	15.517	46.551	46.551		15.517		15.517	15.517		15.517	13.720
1.2.2.2	Formation continue des volontaires	3	15.000.000	45.000.000	45.000.000		77.586		77.586	77.586		77.586	68.602

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part Bid (en CFA)	Part Gov. du Senegal (en CFA)	Financement BID			Financement Gov. du Senegal (en ESS)	Coût Total du projet (USS)	Coût Total du projet (Euros)
							ETAPE 1 Pré Service (en USS)	ETAPE 1 Pré ESID (en USS)	ETAPE 2 Pré Idetiana (en USS)			
1.2.3	Transport, prise en charge et matériels pédagogiques pour les formations initiales et continues			107.600.000	107.600.000		185.517			185.517	3.879	3.450
1.2.3.1	Transport des volontaires	150	15.000	2.250.000	2.250.000		3.879			3.879	776	686
1.2.3.2	Transport des superviseurs	30	15.000	450.000	450.000		776			776	1.293	1.143
1.2.3.3	Matériels pour les volontaires	150	5.000	750.000	750.000		1.293			1.293	259	229
1.2.3.4	Matériels pour les superviseurs	30	5.000	150.000	150.000		259			259	170.690	170.925
1.2.3.5	Frais de séjour des volontaires et superviseurs	19	9.960.000	99.000.000	99.000.000		170.690			170.690	8.621	7.622
1.2.3.6	Autres logistiques	10	500.000	5.000.000	5.000.000		8.621			8.621	2.586	2.287
1.2.4	Renchoncement des capacités des facilitateurs Alpha	100	15.000	1.500.000	1.500.000		2.586			2.586	2.043.621	1.806.978
1.2.5	Formation Apprenants des ECS	6.000	197.550	1.185.300.000	1.185.300.000		2.043.621			2.043.621	248.276	219.527
1.2.5.1	Prise en charge des volontaires des ECS (matériel, nourriture, niveau 1er cycle)	6.000	24.000	144.000.000	144.000.000		248.276			248.276	744.828	658.510
1.2.5.2	Prise en charge des volontaires des ECB (matériel, nourriture, niveau 2eme, 3eme et 4eme années)	6.000	24.000	144.000.000	144.000.000		744.828			744.828	175.862	155.498
1.2.5.3	Prise en charge des superviseurs ECS	30	85.000	2.550.000	2.550.000		175.862			175.862	413.793	365.878
1.2.5.4	Equipement des élèves en kit	6.000	40.000	240.000.000	240.000.000		413.793			413.793	418.836	370.337
1.2.5.5	Acquisition des matériels scolaires	6.150	39.500	242.925.000	242.925.000		418.836			418.836	29.095	25.726
1.2.5.6	Acquisition d'autres équipements	150	112.500	16.875.000	16.875.000		29.095			29.095	12.931	11.434
1.2.5.7	Acquisition d'autres matériels de gestion de la classe	150	50.000	7.500.000	7.500.000		12.931			12.931	72.951	64.867
1.2.7	Sensibilisation sous la coordination de l'UGCP		15.000.000	15.000.000	15.000.000		25.862			25.862	0	22.867

*Handwritten signature or mark*

No.	Composante	Quantité	Coût Initial	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)	Part Gov. du Senegal (en CFA)	Financement BID				Coût Total du projet (US\$)	Coût Total du projet (Euros)	
							ETAPE 1 Prêt Service (en US\$)	ETAPE 1 Prêt ESIB (en US\$)	ETAPE 2 Prêt ISIB (en US\$)	Total BID (en US\$)			Financement Gov. du Senegal (en US\$)
	<b>Sous total 1.2</b>			<b>1.408.400.000</b>	<b>1.408.400.000</b>	<b>0</b>	<b>384.655</b>	<b>2.043.621</b>	<b>0</b>	<b>2.428.276</b>	<b>0</b>	<b>2.428.276</b>	<b>2.147.092</b>
1.3	Suivi et suivis des activités			65.000.000	0	65.000.000					112.069	112.069	99.892
1.3.1	Niveau Local			9.000.000	0	9.000.000					15.517	15.517	13.730
1.3.2	Niveau National	20	1.800.000	36.000.000	0	36.000.000					62.069	62.069	54.882
1.3.3	Exécution (en niveau Pré-évaluation)	1	20.000.000	20.000.000	0	20.000.000					34.483	34.483	30.490
1.4	Appui aux Comités de Gestion des caisses scolaires de solidarité	150	25.000	3.750.000	0	3.750.000					5.466	6.466	5.717
1.5	Appui aux projets productifs des ECB	150	300.000	45.000.000	0	45.000.000					77.586	77.586	68.602
1.6	Ractualisation du Manuel de Procédures	1	1.000.000	1.000.000	1.000.000		1.724	0	0	1.724	0	1.724	1.524
	<b>Sous total 1</b>			<b>4.268.150.000</b>	<b>4.154.400.000</b>	<b>113.750.000</b>	<b>386.379</b>	<b>2.043.621</b>	<b>4.732.750</b>	<b>7.162.759</b>	<b>196.121</b>	<b>7.358.879</b>	<b>6.506.752</b>
II	Alphabétisation fonctionnelle et formation qualifiante des adolescents et jeunes adultes (15-24 ans)			<b>1.560.546.667</b>	<b>1.325.546.667</b>	<b>235.000.000</b>	<b>685.310</b>	<b>1.600.115</b>	<b>0</b>	<b>2.285.425</b>	<b>408.172</b>	<b>2.693.598</b>	<b>2.379.038</b>
2.1	Laboration des Curricula de formation	10	7.000.000	70.000.000	70.000.000	0	120.590	0	0	120.690	0	120.690	106.714
2.1.1	Revue et des métiers				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.2	Publissement du référentiel des compétences				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.3	Elaboration du référentiel de certification				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.4	Elaboration du référentiel de formation				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.5	Elaboration des guides de l'apprentissage				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.6	Traduction des guides de l'apprentissage				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.7	Elaboration des guides du Maître Apprentissage (M4)				0		0	0	0	0	0	0	0
2.1.8	Traduction des guides du Maître Apprentissage				0		0	0	0	0	0	0	0

10/12

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)		Financement BID				Financement Général (en CFA)			
					Part BID (en CFA)	Part Gén. du Senegal (en CFA)	ETAPE 1 Prêt Service (en USS)	ETAPE 1 Prêt FSID (en USS)	ETAPE 2 Prêt Initial (en USS)	Total BID (en USS)	Général (en USS)	Coût Total du projet (CFA)	Coût Total du projet (Euros)	
2.1.9	Implémentation du curriculum				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1.10	Élaboration des matériels didactiques				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1.11	Élaboration Livret de suivi-évaluation des apprenants				0	0	25.862	0	0	25.862	0	25.862	22.867	0
2.2	Secrétariat sous la coordination de l'ICP	15.000.000	20.000	15.000.000	15.000.000	0	68.966	0	0	68.966	0	68.966	60.986	0
2.3	Acquisition matérielle pour les enseignants	2000	20.000	40.000.000	40.000.000	0	1.146.897	0	1.146.897	155.172	155.172	1.302.069	1.151.295	0
2.4	Fermeture technique, gerence et technologies que dans des Ateliers aménagés	2000	377.600	755.200.000	665.200.000	90.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0
2.4.1	Atelier de formation	2.000	50.000	100.000.000	100.000.000	0	172.414	0	172.414	155.172	155.172	155.172	137.204	0
2.4.2	Aménagement des ateliers	200	450.000	90.000.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.4.3	Acquisition équipements vidéo aux ateliers (pour les MS)	200	1.000.000	200.000.000	200.000.000	0	344.828	0	344.828	0	0	344.828	304.898	0
2.4.4	Acquisition des ordinateurs et logiciels pour la formation technique	200	350.000	70.000.000	70.000.000	0	120.690	0	120.690	0	0	120.690	106.714	0
2.4.5	Monture N°1 pour prise en charge des jeunes apprenants	200	900.000	180.000.000	180.000.000	0	310.345	0	310.345	0	0	310.345	274.408	0
2.4.6	Surveillance et supervision des formations techniques	24	4.800.000	115.200.000	115.200.000	0	198.621	0	198.621	0	0	198.621	175.621	0
2.5	Formation Apprentissage fonctionnelle des jeunes basés sur le métier	2000	60.000	120.000.000	120.000.000	0	206.897	0	206.897	0	0	206.897	182.939	0
2.6	Fermeture en gestion et en adjuvant financier des centres	2000	35.000	70.000.000	70.000.000	0	120.690	0	120.690	0	0	120.690	106.714	0
2.7	Formation des Opérateurs	4	350.000	1.400.000	1.400.000	0	7.241	0	7.241	0	0	7.241	6.403	0
2.7.1	- en APC	4	350.000	1.400.000	1.400.000	0	2.414	0	2.414	0	0	2.414	2.134	0
2.7.2	- en gestion en micro-projet financé "finance technique"	4	350.000	1.400.000	1.400.000	0	2.414	0	2.414	0	0	2.414	2.134	0

9

Handwritten signature or mark.

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID en YCFA	Part Gouvern. du Senegal (en FCFA)	Financement BID				Coût Total du projet (US\$)	Coût Total du projet (Euros)	
							ETAPE 1 Prêt Service (en US\$)	ETAPE 1 Prêt FSID (en US\$)	ETAPE 2 Prêt Infra (en US\$)	Total BID (en US\$)			
2.7.3	en Savoir et Evaluation (accompagnement à la validation des Atouts d'Expérience (VAE))	4	350.000	1.400.000	1.400.000	0	0	232.759	20.690	0	253.448	224.106	
2.8	Formation des MA	200	735.000	147.000.000	147.000.000	0	0	0	20.690	0	20.690	18.294	
2.8.1	Formation alphabétisation fonctionnelle des MA basée sur le métier	200	60.000	12.000.000	12.000.000	0	0	0	0	0	0	54.882	
2.8.2	Renforcement pédagogique	200	180.000	36.000.000	36.000.000	0	0	62.069	0	0	62.069	54.882	
2.8.3	Renforcement technique en Centres de Recherche	200	495.000	99.000.000	99.000.000	0	0	170.690	0	0	170.690	150.925	
2.9	Services Évaluations	67	1.440.000	96.480.000	96.480.000	0	0	166.345	0	0	166.345	147.683	
2.10	Certification des Apprenants (validation progressive)	2.000	50.000	100.000.000	0	100.000.000	0	0	0	0	0	152.449	
2.11	Inclusion et immersion des entrepreneurs des zones	67	250.000	16.666.667	16.666.667	0	0	0	28.736	0	28.736	25.408	
2.12	Transfert technique et accompagnement	67	1.200.000	80.000.000	80.000.000	0	0	137.931	0	0	137.931	121.959	
2.13	Suivi et accompagnement des bénéficiaires			45.000.000	0	45.000.000	0	0	0	0	0	68.602	
2.13.1	Niveau Local			5.000.000	0	5.000.000	0	0	0	0	0	13.720	
2.13.2	Niveau	16	2.250.000	36.000.000	0	36.000.000	0	0	0	0	0	54.882	
2.14	Reactualisation du Manuel de Procédures	1	1.000.000	1.000.000	1.000.000	0	0	1.724	0	0	1.724	1.524	
	II sous - total			1.560.546.667	1.325.546.667	235.000.000	0	688.310	1.690.115	0	2.388.425	405.172	2.690.598
													2.379.836
	Alphabétisation fonctionnelle et renforcement des capacités technique des Femmes en activités gen. rec. (25-49 ans)			2.469.900.000	2.018.700.000	451.200.000	0	70.690	2.375.345	0	1.034.483	777.031	3.765.336
3.1	Formation des facilitateurs	100	150.000	15.000.000	15.000.000	0	0	25.862	0	0	25.862	22.867	
3.2	Elaboration de modules de formations, guides techniques et de guides divers	10	3.000.000	30.000.000	30.000.000	0	0	51.724	0	0	51.724	45.735	

*Handwritten signature or initials*



No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)	Part Govt. du Senegal (en CFA)	Financement BID				Financement Govt. du Senegal (en US\$)	Coût Total du projet (US\$)	Coût Total du projet (Euros)
							ETAPÉ 1 Prêt Service (en US\$)	ETAPÉ 1 Prêt ESID (en US\$)	ETAPÉ 2 Prêt Istisna'a (en US\$)	Total BID (en US\$)			
3.3	Traduction et reproduction des guides illustrés	5.000	5.200	26.500.000	26.500.000	0	45.690	0	45.690	0	45.690	40.399	
3.4	Formation Alphabétisation fonctionnelle basée sur l'activité	5.000	40.000	200.000.000	200.000.000	0	344.828	0	344.828	0	344.828	304.898	
3.5	Formation technique des Remises (Renforcement des capacités techniques)	5.000	122.640	613.260.000	613.260.000	0	1.057.241	0	1.057.241	0	1.057.241	934.817	
3.5.1	Service formation	5.000	80.000	400.000.000	400.000.000	0	689.655	0	689.655	0	689.655	609.796	
3.5.2	Acquisition matériels pour les Opérateurs	5	600.000	3.000.000	3.000.000	0	5.172	0	5.172	0	5.172	4.573	
3.5.3	Acquisition matériels pour les opérateurs	5.000	15.000	75.000.000	75.000.000	0	129.210	0	129.210	0	129.210	114.237	
3.5.4	Acquisition des matériels marqués d'avance pour la formation technique	200	100.000	20.000.000	20.000.000	0	34.483	0	34.483	0	34.483	30.490	
3.5.5	Suivi et supervision des formations techniques	24	4.890.000	115.200.000	115.200.000	0	198.621	0	198.621	0	198.621	175.621	
3.6	Formation des Opérateurs	5	700.000	3.500.000	3.500.000	0	6.034	0	6.034	0	6.034	5.336	
3.6.1	- en action de micro-projet financé par "finance islamique"	5	350.000	1.750.000	1.750.000	0	3.017	0	3.017	0	3.017	2.668	
3.6.2	- en Suivi et Evaluation	5	350.000	1.750.000	1.750.000	0	3.017	0	3.017	0	3.017	2.668	
3.7	Formation des Femmes	5.000	69.000	345.000.000	345.000.000	0	594.828	0	594.828	0	594.828	525.940	
3.7.1	- en gestion et en éducation financière	5.000	35.000	175.000.000	175.000.000	0	301.724	0	301.724	0	301.724	266.786	
3.7.2	- en habilitation	200	275.000	55.000.000	55.000.000	0	94.828	0	94.828	0	94.828	83.847	
3.7.3	- en entreprenariat	5.000	23.000	115.000.000	115.000.000	0	198.276	0	198.276	0	198.276	175.316	
3.8	Appui en équipement aux travaux d'allègement des routes	100	2.856.000	285.600.000	285.600.000	0	285.600.000	0	285.600.000	0	285.600.000	246.207	
3.8.1	Matériel à mot (diesel) fonctionnel	42	3.400.000	142.800.000	142.800.000	0	142.800.000	0	142.800.000	0	142.800.000	217.697	
3.8.2	Accessoires	42	3.400.000	142.800.000	142.800.000	0	142.800.000	0	142.800.000	0	142.800.000	217.697	
3.9	Appui à l'organisation de forums régionaux et nationaux	4	17.500.000	70.000.000	70.000.000	0	70.000.000	0	70.000.000	0	70.000.000	106.714	
3.10	Facilitation et animation des microentreprises des femmes	100	245.000	24.500.000	24.500.000	0	42.241	0	42.241	0	42.241	37.250	

*Handwritten signature or mark*

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)	Part Gov. du Senegal (en CFA)	Financement BID			Coût Total du projet (€USD)	Coût Total du projet (€Euro)		
							ETAPE 1 Prêt Service (en US\$)	ETAPE 1 Prêt SID (en US\$)	ETAPE 2 Prêt Isissana (en US\$)				
3.11	Entretien technique et accompagnement (superviseurs tech et genre)	100	1.200.000	120.000.000	120.000.000	0	0	0	206.897	0	206.897	182.939	
3.12	Reactualisation du Manuel de Procédure	1	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.724	0	0	1.724	0	1.724	1.524	
3.13	Sensibilisation sous le coordonnateur de UGP	1	40.000.000	40.000.000	40.000.000	68.966	0	0	68.966	0	68.966	60.980	
3.14	Contrôle des Ateliers	20	30.000.000	600.000.000	600.000.000	0	0	1.034.483	1.034.483	0	1.034.483	914.694	
3.15	Suivi et supervisions des activités		95.600.000	0	0	0	0	0	0	164.828	164.828	145.741	
3.15.1	Moyen Local		32.400.000	0	0	0	0	0	0	55.862	55.862	49.393	
3.15.2	National	16	2.700.000	43.200.000	0	0	0	0	0	74.483	74.483	65.858	
3.15.3	Evolution des compétences acquises	1	20.000.000	20.000.000	0	0	0	0	0	34.483	34.483	30.490	
	III sous-total			2.480.980.000	2.018.780.000	70.690	2.375.345	1.034.483	3.480.517	777.931	4.258.448	3.765.338	
IV	Deposition des Micros Finances pour l'Appui à l'Aide Emploi			1.017.614.100	921.414.100	0	1.588.645	0	1.588.645	164.828	1.753.473	1.520.425	
4.1	EC en finance islamique pour les bénéficiaires	9	9.534.900	89.414.100	89.414.100	154.162	60.345	0	154.162	164.828	154.162	136.311	
4.2	EC en finance islamique pour les autres acteurs		35.000.000	35.000.000	35.000.000	60.345	60.345	0	60.345	164.828	60.345	53.357	
4.3	Renforcement des capacités		59.000.000	59.000.000	59.000.000	101.724	101.724	0	101.724	164.828	101.724	89.945	
4.3.1	Renforcement des capacités pour les SFD et Opérateurs techniques	3	15.000.000	45.000.000	45.000.000	77.586	77.586	0	77.586	164.828	77.586	68.602	
4.3.2	Veille d'échange	5	14.000.000	71.000.000	71.000.000	24.138	24.138	0	24.138	164.828	24.138	21.243	
4.4	Consultant (Assistance technique)	1	15.000.000	15.000.000	15.000.000	25.862	25.862	0	25.862	164.828	25.862	22.967	
4.5	Appui institutionnel aux SFD	5	123.000.000	123.000.000	123.000.000	212.069	212.069	0	212.069	164.828	212.069	187.512	
4.6	Ligne de Microfinance	7.000	85.714	600.000.000	600.000.000	1.034.483	1.034.483	0	1.034.483	164.828	1.034.483	914.694	
4.7	Suivi et supervisions des activités		95.600.000	0	0	0	0	0	0	164.828	164.828	145.741	
4.7.1	Moyen Local		32.400.000	0	0	0	0	0	0	55.862	55.862	49.393	
4.7.2	National	20	2.160.000	43.200.000	0	0	0	0	0	74.483	74.483	65.858	
4.7.3	Evolution des compétences acquises	1	20.000.000	20.000.000	0	0	0	0	0	34.483	34.483	30.490	
	IV sous-total			1.017.614.100	921.414.100	0	1.588.645	0	1.588.645	164.828	1.753.473	1.520.425	
V	Gestion et suivi du Programme			3.785.395.000	2.653.750.000	1.131.645.000	2.610.986	1.965.345	0	4.575.431	1.951.112	6.526.543	5.770.797

GA

UPEP

No	Composante	Quantité	Coût Initial	Coût Total CFA	Part IHD (en FEFA)	Part Gov. du Senegal (en FCFA)	Financement IHD				Coût Total du projet (€SS)	Coût Total du projet (Euros)	
							ETAPE 1 Prêt Service Ihdra (en US\$)	ETAPE 1 Prêt FSD (en US\$)	ETAPE 2 Prêt Kikana (en US\$)	Total IHD (en US\$)			
5.1	Etude de milieu (Identif. besoins), Evaluation	1	50.000.000	50.000.000	50.000.000	60.710.000	86.207	0	0	86.207	0	86.207	76.225
5.2	Evaluation des effets de programme et de l'impact sur de la phase 1	1	50.000.000	50.000.000	50.000.000	60.710.000	86.207	0	0	86.207	0	86.207	76.225
5.3	Recrutement des Operateurs			482.400.000	482.400.000	60.710.000	0	831.724	0	831.724	0	831.724	735.414
5.3.1	Recrutement des Operateurs Alpha			288.000.000	288.000.000	60.710.000	0	496.552	0	496.552	0	496.552	439.053
5.3.2	Recrutement des Operateurs techniques Compagnie 2			86.400.000	86.400.000	60.710.000	0	148.966	0	148.966	0	148.966	131.216
5.3.3	Recrutement des Operateurs techniques Compagnie 2			168.000.000	168.000.000	60.710.000	0	186.207	0	186.207	0	186.207	164.645
5.4	Tenue des sessions du Comité de Pilotage	5	8.250.000	41.250.000	0	41.250.000	0	0	0	0	0	71.121	62.885
5.5	Rencontres avec les Plaidoyers Régionaux	12	4.750.000	57.000.000	0	57.000.000	0	0	0	0	0	98.276	86.596
5.6	Communications et sensibilisations	5	25.000.000	125.000.000	0	125.000.000	0	0	0	0	0	215.517	190.561
5.7	Mise en place et renforcement des capacités des Comités villageois de Développement (CVD)	300	525.000	157.500.000	157.500.000	60.710.000	175.862	271.552	0	271.552	0	271.552	240.107
5.8	Consolidation des acquis de la phase pilote			662.710.000	662.710.000	60.710.000	175.862	862.059	0	1.037.921	0	1.037.921	1.010.205
5.9	Fonctionnement (eau, électricité, TIC, Poste...)	5	27.000.000	135.000.000	0	135.000.000	0	0	0	0	0	232.759	205.506
5.10	Salaires et Indemnités	60	10.994.750	659.585.000	498.000.000	161.585.000	858.621	0	0	858.621	278.767	1.137.388	1.005.583
5.10.1	Directeurs/Trav. de l'UGP	50	1.800.000	108.000.000	108.000.000	161.585.000	186.207	0	0	186.207	0	186.207	164.545
5.10.2	Administrateur Gestionnaire	60	1.300.000	78.000.000	78.000.000	161.585.000	134.483	0	0	134.483	0	134.483	118.910
5.10.3	Expert en Education/Formation	60	1.300.000	78.000.000	78.000.000	161.585.000	134.483	0	0	134.483	0	134.483	118.910
5.10.4	Expert en Micro Finance	60	1.300.000	78.000.000	78.000.000	161.585.000	134.483	0	0	134.483	0	134.483	118.910
5.10.5	Expert en développement communautaire	60	1.300.000	78.000.000	78.000.000	161.585.000	134.483	0	0	134.483	0	134.483	118.910
5.10.5	Ingénieur en Génie Civil spécialisé en passation de marché	60	1.300.000	78.000.000	78.000.000	161.585.000	134.483	0	0	134.483	0	134.483	118.910

LABE

*Perte de poids*

*Indicible*

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)	Part Gov. du Senegal (en CFA)	Financement BID				Coût Total Gov. du Senegal (en US\$)	Coût Total du projet (US\$)	Coût Total du projet (Euro)
							ETAPE 1 Pré Service (en US\$)	ETAPE 1 Pré FSID (en US\$)	ETAPE 2 Pré travaux (en US\$)	Total BID (en US\$)			
5107	Comptable	60	850.000	51.000.000	0	51.000.000	0	0	0	0	87.931	87.931	77.749
5108	Assistance de Direction	50	450.000	22.500.000	0	22.500.000	0	0	0	0	46.552	46.552	41.161
5109	Chargés de Direction	60	350.000	21.000.000	0	21.000.000	0	0	0	0	36.207	36.207	32.014
5110	Indemnités de Départ du Personnel	1	62.685.000	62.685.000	0	62.685.000	0	0	0	0	108.078	108.078	95.563
5111	Personnel d'appui	60	750.000	45.000.000	0	45.000.000	0	0	0	0	77.586	77.586	68.602
5112	Chargés (03)	60	500.000	30.000.000	0	30.000.000	0	0	0	0	77.586	77.586	68.602
5113	Secrétaire administratif	5	3.600.000	18.000.000	0	18.000.000	0	0	0	0	31.034	31.034	27.441
5114	Service Gardemange	5	5.000.000	25.000.000	0	25.000.000	0	0	0	0	45.103	45.103	38.112
5115	Service Nettoyage	5	5.000.000	25.000.000	0	25.000.000	0	0	0	0	120.690	120.690	106.714
5116	Assurances Mandats du Personnel	5	14.000.000	70.000.000	0	70.000.000	0	0	0	0	284.485	284.485	312.520
5117	Indemnités des partenaires	60	3.416.667	205.000.000	40.000.000	165.000.000	0	0	0	0	68.966	68.966	60.980
5118	Indemnités des Partenaires techniques (Directeurs et Points focaux, SRDC, AIm Credit et DICS)	60	550.000	33.000.000	0	33.000.000	0	0	0	0	56.897	56.897	50.308
5119	Indemnités des Acteurs Parteu de Dynamique Communautaire (APDC)	60	2.100.000	126.000.000	0	126.000.000	0	0	0	0	217.241	217.241	192.086
5120	Formation des APDC	4	10.000.000	40.000.000	40.000.000	0	0	0	0	0	68.966	68.966	60.980
5121	Indemnités point focal	60	100.000	6.000.000	0	6.000.000	0	0	0	0	10.345	10.345	9.147
5122	Spots Exhibition	1	65.000.000	65.000.000	65.000.000	0	0	0	0	0	112.069	112.069	99.092
5123	Mise en place du Dispositif de suivi-évaluation du PALAM	1	25.000.000	25.000.000	25.000.000	0	0	0	0	0	45.103	45.103	38.112
5124	Renforcements des capacités du personnel du projet	60	2.900.000	174.000.000	174.000.000	0	0	0	0	0	300.000	300.000	265.261
5125	Matériel et Mobilier de Bureau	1	40.000.000	40.000.000	40.000.000	0	0	0	0	0	68.966	68.966	60.980
5126	Fournitures et consommables informatiques	5	16.000.000	83.000.000	83.000.000	0	0	0	0	0	143.103	143.103	126.533
5127	Achat logiciel budgétaire, comptable et financier	1	15.000.000	15.000.000	15.000.000	0	0	0	0	0	25.862	25.862	22.867
5128	Equipement informatique	20	800.000	16.000.000	16.000.000	0	0	0	0	0	27.586	27.586	24.992
5129	Equipement Multimedia	1	10.000.000	10.000.000	10.000.000	0	0	0	0	0	17.241	17.241	15.245
5130	Réparations & Maintenance	5	2.000.000	10.000.000	10.000.000	0	0	0	0	0	17.241	17.241	15.245

*14/12*

No.	Composante	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total CFA	Part BID (en CFA)	Part Gov. du Senegal (en CFA)	Financement BID					Coût Total (en CFA)	Coût Total du projet (Enrds)	
							ETAPE 1 Prêt Service (en US\$)	ETAPE 1 Prêt FSID (en US\$)	ET APE 2 Prêt Ishtar a (en US\$)	Total BID (en US\$)	Financement Senegal (en US\$)			
5.19	Acquisition véhicules de supervision des travaux et des suivis			115.000.000	75.000.000	40.000.000	129.310	0	0	0	129.310	58.966	198.276	175.316
5.20	Acquisition de motos pour les AP/DC	60	2.500.000	150.000.000	150.000.000		258.621	0	0	0	258.621	0	258.621	228.674
5.21	Veste de Fanhanhanhan pour 8 pers	8	2.200.000	17.600.000	17.600.000		30.345	0	0	0	30.345	0	30.345	26.831
5.22	Réalisation on du Manuel des Procédures	1	5.000.000	5.000.000	5.000.000		8.621	0	0	0	8.621	0	8.621	7.622
5.23	Synergie et complémentarité (Activités de coordination, suivi de proximité, etc. avec les Plateformes Régionales et les services déconcentrés du Développement (Communautaire))	5	10.000.000	50.000.000	0	50.000.000	0	0	0	0	0	86.207	86.207	76.225
5.24	Au-delà de lancement et la Revue à M. parcoures	1	25.000.000	25.000.000	25.000.000		43.103	0	0	0	43.103	0	43.103	38.112
5.25	Etudes et Supervision des Travaux			167.250.000	167.250.000		288.362	0	0	0	288.362	0	288.362	254.971
5.26	Audit et Rapport d'achèvement du Projet	1	70.000.000	70.000.000	70.000.000		120.690	0	0	0	120.690	0	120.690	106.714
5.27	Services et supervisions des activités	5	27.600.000	138.000.000	0	138.000.000	0	0	0	0	0	237.931	237.931	210.380
	V sous - total			3.785.395.000	2.653.750.000	1.131.645.000	2.610.086	1.965.345	0	0	4.575.431	1.951.112	6.526.543	5.770.797
	Coût de base			13.101.005.767	11.073.810.767	2.027.195.000	3.752.466	9.573.070	5.767.241	0	19.092.777	3.405.164	22.587.941	19.972.355
	Imprévus (5% de toutes les composantes sauf les Fonds de la Finance micro crédits)			625.050.288	523.690.538	101.359.750	187.623	426.929	288.362	0	902.915	174.758	1.077.673	952.883
	Coût Total du Projet			13.726.056.055	11.597.501.305	2.128.554.750	3.940.089	10.000.000	6.055.603	0	19.995.692	3.669.922	23.665.614	20.925.238
	Taux de participation %						16,6%	42,3%	25,6%		84,5%	15,5%	100,0%	

NB : IS (S) = S80 F CFA à fin Mai 2016

Handwritten signature or initials.